

Communiqué de presse 25 septembre 2022



Lyon-Turin : Élus et décideurs sommés de respecter la loi à Barberaz devant 300 personnes

En guise d'accueil au débat public « le Lyon-Turin, un projet en tous points siphonnant », **le Maire de Barberaz, Arthur Boix-Neuveu a lu en avant-première son communiqué sur ce projet.** Il s'y interroge : « *Pourquoi créer des infrastructures justifiées par des hypothèses de triplement des échanges commerciaux, signifiant plus de dépendance vis-à-vis de nos partenaires commerciaux, européens comme mondiaux ?* » Il a également rappelé la préoccupation et les actions de son équipe municipale « *pour lutter contre les nuisances sonores des voies de transport (VRU, Voie Ferrée).* »

Les associations **Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, ATTAC au niveau national avec les associations locales Green Peace, Vivre et Agir en Maurienne, CCLT Les Marches et Chapareillan**, ainsi que **Sud-Rail et la Confédération Paysanne** ont fait part de leurs raisons communes à voir réaliser rapidement d'autres alternatives que ce projet inutile et ruineux.

Le projet Lyon-Turin détruit des terres agricoles pour aller chercher notre alimentation toujours plus loin.

Document à l'appui, le public a pu voir comment les travaux de reconnaissance ont déjà porté de graves atteintes à l'environnement, aux réserves d'eau souterraines et « *conduisent à terme à un assèchement des zones de creusement des tunnels de ce projet.* »

Les voies ferroviaires existantes sont largement à même de répondre à l'urgence du report des marchandises vers le rail pour réduire les émissions polluantes, **et leur utilisation aurait dû être anticipée depuis de longues années.**

Rappelons en effet que le tunnel du Mont-Blanc doit fermer très prochainement plusieurs mois pour d'importants travaux, **occasionnant le report de près de 2000 camions chaque jour sous le Fréjus.** Et donc autant sur la VRU saturée de Chambéry. **Quelles mesures ont été prises par les pouvoirs publics à ce jour? AUCUNE !**

Après l'opposition au projet exprimée par **Alexandra Cusey**, conseillère régionale écologiste, **et Jean-François Coulomme**, député de Savoie, **Gabriel Amard**, député du Rhône a présenté les raisons de la demande de commission d'enquête parlementaire « portant sur le **non-respect** de la **législation** et des **réglementations** relatives à l'**eau** dans le cadre du **projet de tunnels ... entre Lyon et Turin** » en rappelant que « *le projet constitue une infraction à la loi sur l'eau et à la réglementation européenne de protection des ressources en eau destinée à la consommation humaine notamment par des creusements prévus dans les zones de protection des captages d'eau potable.* ». Il a appelé la population à soutenir cette initiative qui impose de témoigner sous serment.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0217_proposition-resolution#

Le public a eu la parole pour interroger les intervenants ou exprimer son opinion. Des intervenants ont exprimé leur position de soutien au projet Lyon-Turin et leur confiance dans ses promoteurs. **Proposition leur a été faite d'organiser des débats contradictoires très prochainement : chiche ?**

Contact : Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 / contact@lyonturin.eu / Yves BAVEREL 06 01 72 79 81